

Protestantismes et culture dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)

Hubert Bost



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/asr/3843>

DOI : 10.4000/asr.3843

ISSN : 1969-6329

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2021

Pagination : 355-368

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Hubert Bost, « Protestantismes et culture dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 128 | 2021, mis en ligne le 13 juillet 2021, consulté le 18 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/asr/3843> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.3843>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Protestantismes et culture dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)

Hubert BOST

Directeur d'études

L'EXERCICE de mandats électifs successifs (doyen de la section à partir de 2010, président de l'EPHE de 2013 à 2018 et vice-président recherche et formation graduée de l'université PSL de 2018 à 2020) explique, à défaut d'excuser, le long silence du titulaire de la direction d'études « Protestantismes et culture dans l'Europe moderne, XVI^e-XVIII^e siècle » dans l'*Annuaire* de la section pendant les années 2011-2019. Cependant, à l'exception de l'année 2017-2018 qui contraignit de le suspendre en raison des manifestations du cent cinquantième de l'École¹, il a été possible de maintenir le séminaire sous sa forme hebdomadaire. Ce fut parfois avec l'aide de collègues et d'étudiants invités à y intervenir : que soient ici vivement remerciés Chrystel Bernat, Didier Boisson, Céline Borello, Marianne Carbonnier-Burkard, Ana Alicia Carmona Aliaga, Frédéric Gabriel, Xavier Gilly, Jens Häsel, Yves Krumenacker, Francesco Pirocchi, Laura Nicoli, Gianni Paganini, Dominic Schumann et David van der Linden.

Certains thèmes abordés durant cette période ont couvert plusieurs années, notamment une enquête assez fouillée sur le théologico-politique au XVII^e siècle à partir de textes de Pierre Bayle (finale « patriotique » des *Pensées diverses sur la comète, Nouvelles de la République des Lettres, Commentaire philosophique, Avis aux réfugiés* et *Dictionnaire historique et critique*)², d'Élie Merlat, de Pierre

-
1. Voir H. Bost, « Réforme et protestantisme », « Lucien Febvre (1878-1956) », « Émile-Guillaume Léonard (1891-1961), dans P. Henriot (éd.), *L'École Pratique des hautes Études. Invention, érudition, innovation, de 1868 à nos jours*, Somogy, Paris 2018, p. 553-555, p. 556-557, p. 558.
 2. Voir H. Bost, « Bayle pense-t-il la tyrannie en philosophe ? », dans X. Daverat et A. McKenna (éd.), *Pierre Bayle et le politique*, Champion, Paris 2014, p. 133-155 ; « Bayle "précurseur de la laïcité" ? Entre modélisation et anachronisme contrôlé », dans V. Zuber, P. Cabanel et R. Liogier (éd.), *Croire, s'engager, chercher autour de Jean Baubérot, du protestantisme à la laïcité*, Brepols, Turnhout 2016, p. 91-105 ; « Contrainte théologico-politique et droits de l'âme », dans C. Bahier-Porte, P.-F. Moreau et D. Reguig (éd.), *Liberté de conscience et arts de penser (XVI^e-XVIII^e siècle). Mélanges en l'honneur d'Antony McKenna*, Champion, Paris 2017, p. 491-503.

Jurieu. Cette enquête amena à remonter jusqu'à l'Antiquité tardive, aux débats médiévaux et aux apports de la Réforme (Luther, le millénarisme, l'anabaptisme, Calvin, les monarchomaques en particulier).

On a préféré ici concentrer l'attention sur l'autre gros dossier auquel ces années ont été consacrées : les écrits de La Beaumelle (1726-1773) contre Voltaire, considérés comme un point à partir duquel il est possible de reprendre à nouveaux frais, et de manière combinée, la question du rapport du protestantisme français à la France et celle de son rapport aux Lumières. Cette étude a été lancée après deux années (2008-2010) consacrées au manuscrit de la « Requête des protestants français au roi de La Beaumelle », un texte de 1763 dont l'édition critique a ensuite été publiée³, et une année consacrée à des réflexions générales sur les rapports entre protestantisme et Lumières⁴. L'édition de la *Correspondance générale de La Beaumelle*, qui se poursuivait parallèlement, à raison d'un volume publié par an, a servi de fil rouge⁵. Des renvois permanents entre les textes étudiés et des extraits de cette correspondance ont permis de recontextualiser les débats des années 1750-1760.

Du côté du patriarche de Ferney, les écrits sont bien connus et disponibles grâce à l'édition des *OCV* (Oxford : Voltaire Foundation). Mais une édition critique des textes de La Beaumelle fait défaut, qui apporterait un nécessaire contrepoint à la version voltairienne consacrée par l'historiographie. Ils constituent en outre un corpus précieux pour comprendre les débats ayant agité le protestantisme français de la seconde moitié du XVIII^e siècle sur l'histoire du royaume de la Réforme aux Églises du Désert en passant par les guerres de religion, l'édit de Nantes et sa révocation⁶ ; or ces débats historiographiques sont traversées d'enjeux éthiques et politiques : il s'agit notamment de réfléchir sur le rapport à la violence – sur la dia-

3. La Beaumelle, *Deux traités sur la tolérance : L'Asiatique tolérant (1748) – Requête des protestants français au roi (1763)*. Édition critique par Hubert Bost, Champion, Paris 2012. Voir aussi Id., « “Cette abusive dénomination de nouveaux-convertis”. La Beaumelle face à la dénégation et à la stigmatisation des protestants français sous Louis XV », dans C. Bernat et H. Bost (éd.), *Énoncer / dénoncer l'autre. Discours et représentations du différend confessionnel à l'époque moderne*, Brepols, Turnhout 2012, p. 265-279.

4. *Annuaire EPHE-SR* 119 (2010-2011), p. 233-236.

5. Éd. (en codirection avec C. Lauriol et H. Angliviel de La Beaumelle), *Correspondance générale de La Beaumelle (1726-1773)*, Voltaire Foundation, Oxford (18 tomes prévus) [abrégé en *CGLB*] : t. VII : 22 janvier 1754-18 octobre 1754 (2011) ; t. VIII : 20 octobre 1754-30 juin 1755 (2012) ; t. IX : 1^{er} juillet 1755-fin janvier 1756 (2013) ; t. X : 4 février-30 décembre 1756 (2014) ; t. XI : janvier-décembre 1757 (2015) ; t. XII : janvier 1758-juillet 1759 (2016) ; t. XIII : août 1759-février 1761 (2017) ; t. XIV : mars 1761-décembre 1763 (2018) ; t. XV : janvier 1764-décembre 1766 (2019). Cette édition a reçu le prix Édouard Bonnefous de l'Institut de France en 2013. Voir H. Bost, « Un point sur l'édition de la *Correspondance générale de La Beaumelle* », *Revue d'histoire du protestantisme* 2 (2017), p. 251-280.

6. H. Bost, « Passés reconstruits au Désert : Court, La Beaumelle et Rabaut Saint-Étienne entre mémoire et histoire », dans Ph. Benedict, H. Daussy, P.-O. Léchet (éd.), *L'Identité*

lectique de résistance et de soumission face à un pouvoir qui dénie le droit à la liberté de conscience – et sur les affinités réelles ou supposées entre le protestantisme et la république – et par conséquent sur le caractère potentiellement rebelle ou séditieux de cette confession hétérodoxe en France.

Le projet de publication des écrits antivoltairiens de la Beaumelle – qui se concrétisera lorsque l'édition de la *Correspondance générale de La Beaumelle* sera achevée – englobe principalement l'édition annotée du *Siècle de Louis XIV* (1753) – à laquelle Voltaire répondit par un *Supplément* ; la *Réponse au Supplément* (1754) et le brouillon du Mémoire apostillé, les *Lettres à M. de Voltaire* (1763, 1767) ainsi que l'édition annotée (posthume, procurée par Élie Fréron) de *La Henriade*. À ce corpus s'ajoutent un manuscrit très virulent, intitulé « Voltaire à Berlin », et quantité de cartes à jouer annotées sur Voltaire et ses livres, étape préparatoire du vaste projet d'édition annotée de ses œuvres qui se limitera finalement à *La Henriade*.

Le début du contentieux avec Voltaire date de novembre 1751, lors du séjour de La Beaumelle à Berlin et Potsdam : Voltaire voudrait consulter son manuscrit des lettres de Mme de Maintenon que La Beaumelle détient et compte publier, tandis que celui-ci aimerait prendre connaissance du *Siècle de Louis XIV* encore inédit : il en va du bilan du règne du Roi-Soleil et du rôle qu'a joué sa dernière épouse, questions générales qui s'appliquent notamment à la politique antiprotestante du monarque, à la révocation de l'édit de Nantes et à ses conséquences. Ce potentiel débat historiographique est traversé par une question d'amour-propre : Voltaire, à qui La Beaumelle a dû prêter un exemplaire de *Mes Pensées ou le Qu'en dira-t-on*, est ulcéré d'y lire cette réflexion :

Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince qui ait donné sept mille écus de pension à un homme de lettres, à titre d'homme de lettres. Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire ; il n'y en eut jamais de si bien récompensés, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talents, précisément par les mêmes raisons, qui engagent un prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain.

Voltaire l'a prise en très mauvaise part, alors qu'elle pouvait tout autant être interprétée comme un éloge de Frédéric II. Circonstance aggravante, c'est alors qu'éclate la querelle entre Voltaire et Maupertuis : Voltaire va se convaincre que La Beaumelle est un complice du président de l'Académie royale de Berlin, voire un instrument dont celui-ci se sert.

La Beaumelle entreprend de rédiger des notes critiques au *Siècle de Louis XIV* sur lequel il porte un jugement négatif : « Ce prince si souvent peint et avec des couleurs si différentes, est encore à peindre : son dernier portrait est le plus mauvais de tous ; car il devait être le meilleur ; on n'y retrouve ni Louis ni Voltaire. »

huguenote : faire mémoire et écrire l'histoire (XVII^e-XXI^e siècle), Droz, Genève 2014, p. 465-485.

Après un séjour à Gotha (mai-juillet 1752) et un passage par Dresde, il se rend à Francfort et confie en octobre au libraire Eslinger son manuscrit des *Lettres et de la Vie de Mme de Maintenon*. Il lui vend également ses notes critiques sur le *Siècle de Louis XIV* annoté, puis part pour Paris où il se cache. Voltaire est outragé par l'édition annotée de son *Siècle de Louis XIV* dont il prend connaissance vers le 10 janvier. La Beaumelle apprend bientôt que son adversaire entend laver cet affront, qu'il écrit une « pièce fulminante » contre lui. Cependant, Malesherbes l'autorise en février 1753 à diffuser douze exemplaires de son édition du *Siècle* et à en faire entrer cinquante autres en France. Sortant progressivement de la clandestinité, La Beaumelle fréquente hommes de lettres et savants, notamment Montesquieu, qu'il vénère, et La Condamine, qui lui remet une lettre de Maupertuis. Avec La Condamine commence alors une indéfectible amitié, faite de complicité et de collaboration littéraire, qui ne s'achèvera qu'avec la mort de ce dernier. Quant à Maupertuis, il devient un allié auquel La Beaumelle propose ses services : rapporter par le menu les circonstances de la querelle de l'*Akasia* permettrait de réhabiliter le président de l'Académie de Berlin et de confondre Voltaire ; il ferait d'une pierre deux coups, se vengeant des avanies que leur commun adversaire lui avait infligées.

La « pièce fulminante » par laquelle Voltaire compte clore le bec de La Beaumelle est un bref *Mémoire* où, après avoir dénoncé la mauvaise volonté de Maupertuis, il affirme n'avoir fait que du bien à son jeune et outrecuidant adversaire. Dès qu'il en a connaissance, La Beaumelle contre-attaque en l'annotant systématiquement : le « Mémoire apostillé » parviendra à Voltaire par l'intermédiaire de Mme Denis à laquelle il l'adresse, accompagné d'une épître comminatoire datée du 3 mars. Puis, dans une « Lettre sur [s]es démêlés avec M. de Voltaire », il donne sa version de la brouille berlinoise. Mme Denis s'étant plainte au comte d'Argenson, le 24 avril les papiers de La Beaumelle sont saisis et lui-même est conduit à la Bastille.

Cette incarcération est liée une note de La Beaumelle sur laquelle Voltaire avait attiré l'attention du duc d'Orléans et du comte d'Argenson. Au chapitre XXVI du *Siècle*, Voltaire écartait les soupçons qui avaient pesé en 1712 sur le futur Régent à la mort du Dauphin, de sa femme et de son fils. En faisant observer que le récit du marquis de Canillac sur lequel s'appuie Voltaire « ne prouve ni de près ni de loin l'innocence du duc d'Orléans », La Beaumelle souligne la fragilité du témoignage que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* s'enorgueillissait d'avoir recueilli auprès d'un témoin oculaire. Voltaire parvient à transformer cette remarque qui met en cause sa méthode historique en un crime de lèse-majesté, La Beaumelle mettant en doute l'innocence du Régent. La Beaumelle a beau faire observer que cette note n'offense nullement la mémoire du Régent et qu'au reste elle n'appartient pas à la première partie du *Siècle* annoté, la seule dont il assume la paternité : il faudra attendre, pour qu'il soit libéré, d'abord le pardon du duc d'Orléans, puis la décision des autorités.

On ignore comment, embastillé, La Beaumelle a pris connaissance du *Supplément au Siècle de Louis XIV*. Dès sa libération en octobre 1753, il entreprend d'y répliquer. En décembre, il diffuse une courte réponse à la *Lettre de Mr de Voltaire à Mr Koenig* et achève une première version de sa *Réponse au Supplément*

dont il soumet le manuscrit à Malesherbes. Sans illusion : il se doute bien que le directeur de la Librairie censurera les paragraphes XXXIV et XXXV, où il conteste le bien-fondé des remarques de Voltaire sur le pouvoir « absolu » et le pouvoir « despotique ». Ces paragraphes ont fait l'objet d'une étude fouillée, qui rejoint l'enquête mentionnée plus haut sur le rapport des huguenots au théologico-politique.

Début février 1754, déférant aux instructions de Malesherbes et aux conseils de Montesquieu, La Beaumelle remanie sa *Réponse au Supplément* avec l'aide de La Condamine. Sur le rapport du censeur, l'abbé Barthélemy, Malesherbes refuse la permission d'imprimer mais consent, début avril, à fermer les yeux sur une impression clandestine. La diffusion de la *Réponse au Supplément* commence début mai ; dès l'été, une réédition circule, où les textes « sacrifiés » au censeur ont été rétablis. La Beaumelle se targue d'être pour Voltaire un ennemi qui n'est « ni patient, ni paresseux, ni muet » (« Avertissement », p. 117). La Beaumelle affiche un certain recul critique, notamment lorsqu'il considère le ridicule des querelles des gens de lettres et qu'il en appelle à l'opinion. Si ses amis apprécient cette prise de distance, leur jugement favorable est loin d'être unanimement partagé. La *Réponse* paraît à Grimm « un tissu de vérités mortifiantes pour M. de Voltaire, d'insolences et d'injures opposées aux injures », un « libelle atroce », l'une de ces productions qui déshonorent les gens de lettres et que le magistrat devrait interdire (*Correspondance littéraire*, 15 mai et 1^{er} juin 1754).

En avril, La Beaumelle soumet à La Condamine le manuscrit de « Voltaire à Berlin ». Il avait entrepris ce récit vengeur et compromettant du séjour de son adversaire en Prusse un an plus tôt, avant son incarcération. En publiant sur Voltaire des informations « sensibles », voire déshonorantes, il s'agit de réhabiliter Maupertuis que l'*Akakia* visait à discréditer auprès de Frédéric II. La Beaumelle projette de faire imprimer ce brûlot en Hollande où il a l'intention de publier la suite de ses travaux sur Mme de Maintenon : durant toute l'année 1754, il consacre son énergie à réunir, à copier ou faire copier la correspondance active et passive de la marquise. Séduites par la *Vie et les Lettres* qu'il a publiées, les dames de Saint-Cyr considèrent le projet du jeune écrivain huguenot comme l'occasion d'établir la réalité du mariage de leur fondatrice avec Louis XIV. Elles lui procurent de nombreuses lettres et l'aident à obtenir de précieux manuscrits tels que les mémoires de François Hébert, curé de Versailles, ou le journal du marquis de Dangeau. La préparation des *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon et à celle du siècle passé* progresse, mais son impression parisienne est impossible : Malesherbes a jugé qu'un tel ouvrage ne pouvait être publié sans une autorisation royale expresse et Voltaire a fait pression sur le directeur de la Librairie ; les annonces faites dans la *Réponse au Supplément* (p. 44 et p. 85-86) lui auront fait craindre que les *Mémoires de Maintenon* n'apportent des documents qui discréditeraient un *Siècle de Louis XIV* auquel l'édition annotée d'Eslinger a déjà porté tort.

En mars 1755, La Beaumelle quitte Paris pour Amsterdam où il résidera un an. Il y fait imprimer deux éditions des *Mémoires de Maintenon* suivies des *Lettres* (9+6 volumes). Au cours de son séjour en Hollande, il reçoit de l'abbé de La Chau un manuscrit de la *Pucelle* de Voltaire (juillet 1755). Profitant de ses relations avec plusieurs imprimeurs hollandais pour la seconde édition des *Mémoires* et *Lettres*

de Mme de Maintenon, La Beaumelle met sous la presse une édition subreptice de cette *Pucelle* en quatorze chants. Dans un propos liminaire, « A M. le poete », il persifle Voltaire, ses sempiternelles plaintes sur le vol de ses manuscrits et sa facilité à désavouer les éditions.

À plusieurs reprises, Voltaire laissera entendre, sans succès, que certains passages obscènes ou compromettants de la *Pucelle* sont dus à La Beaumelle. Mais ce ne sont là que des escarmouches, dont il ne saurait se contenter. Sa vengeance n'atteindra sa cible que six ans plus tard : le 1^{er} avril 1761, La Beaumelle découvrira à Toulouse une lettre insérée par son ennemi dans la *Seconde suite des mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*. Cette lettre reprend le motif du vol de manuscrits dont La Beaumelle serait coupable, motif qui réapparaîtra en 1764 de façon plus infâmante dans un chant supplémentaire de la *Pucelle*. La Beaumelle portera plainte auprès du Parlement de Toulouse. Il réclamera que l'ouvrage soit lacéré et brûlé par la main de l'exécuteur de la haute justice et que les libraires aient interdiction d'imprimer, réimprimer, vendre et débiter les *Mélanges* et le *Journal encyclopédique*. Transmise au procureur général du roi, sa plainte sera classée sans suite, probablement en raison de l'affaire Calas survenue entre-temps (voir ci-dessous).

La Beaumelle quitte Amsterdam le 20 février 1756. À Paris, il fait passer ses *Maintenon* « à la sourdine » et, à partir de mi-mai, commence à les distribuer aux souscripteurs. Voltaire a souscrit pour deux exemplaires : après tout, il n'est pas impossible que La Beaumelle ait publié « des lettres originales de Louis 14 et de madame de Maintenon dont on pourra faire quelque usage dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis 14*. Un scélérat et un sot peut avoir eu par hasard de bons manuscrits ».

Le succès des *Mémoires de Maintenon* ouvre à La Beaumelle la perspective d'une entreprise plus ambitieuse, un contre-*Siècle* en quelque sorte. Mais durant cet été 1756, Voltaire jette le discrédit sur le travail de La Beaumelle, présentant les *Mémoires* et les *Lettres* comme un « tissu de fautes et d'impostures ». Comme il l'avait fait auprès de Frédéric II pour *Mes Pensées*, puis auprès du duc d'Orléans pour le *Siècle* annoté, il cherche à compromettre La Beaumelle auprès du duc de Richelieu en lui mandant que les *Mémoires de Maintenon* contiennent une lettre de son père qui « n'était pas faite pour être publique », qu'on y parle de lui en termes déplacés et qu'il est « bien indécent de révéler ainsi des secrets de famille du vivant des intéressés ». Sans compter, affirme-t-il, que La Beaumelle se montre irrespectueux envers la famille royale.

En août, La Beaumelle est à nouveau emprisonné à la Bastille. On apprend que le comte de Stahremberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, s'est offusqué d'un passage des *Mémoires de Maintenon* sur la mort du prince de Bavière. Il faudra d'abord attendre que la cour de Vienne fasse savoir qu'elle est satisfaite de la punition de l'insolent. Puis – cela s'avère plus compliqué en raison de la tension politique consécutive à l'attentat de Damiens (5 janvier 1757) et du renversement des alliances – que les autorités statuent sur son sort. Cette seconde incarcération, qui se prolonge jusqu'au 1^{er} septembre 1757, s'achève par une condamnation à l'exil en Languedoc.

Libre, La Beaumelle est plus que jamais décidé à en découdre avec Voltaire. Il envisage d'entreprendre une édition des œuvres du poète philosophe dont, isolé loin de Paris, il lit et annote les écrits. Il glane les commentaires sur sa personne et les critiques parues lors de la création de ses pièces de théâtre, ces « pièces insignes contre Voltaire » éparses et si difficiles à rassembler pour lesquelles il souhaiterait l'aide de l'abbé Trublet qui s'y refuse.

La Beaumelle a l'ambition d'offrir une édition annotée des œuvres de Voltaire en 19 volumes – deux de plus que la récente édition genevoise procurée par Cramer – complétés de « 5 volumes d'augmentations soit en pièces de Voltaire, soit en remarques critiques ». Cette édition inclurait donc l'histoire du séjour de Voltaire en Prusse et de sa querelle avec Maupertuis.

La mort de Maupertuis, survenue à Bâle le 27 juillet 1759, amène La Beaumelle à distinguer les dossiers Maupertuis et Voltaire. Il prend aussitôt la décision d'écrire l'éloge du savant et s'adresse à Jean II Bernoulli : le mathématicien suisse chez qui Maupertuis est mort se trouve de fait le dépositaire de ses papiers. Cet éloge – qui deviendra la *Vie de Maupertuis* – sera la revanche *post mortem* de son ami. Le « Voltaire à Berlin » ne paraîtra jamais comme tel, et de nombreuses informations qu'il recèle seront réutilisées dans cette biographie.

La raison de l'échec de l'édition annotée des œuvres de Voltaire réside évidemment dans l'immensité de la tâche, que La Beaumelle a sous-estimée. Du reste, seule l'édition critique de la *Henriade* reste en permanence sur sa table de travail. Il a toujours été entendu qu'elle figurerait à la tête de son édition des œuvres de Voltaire. C'était le cas dans l'édition de Dresde procurée par Walther en 1748 dont Voltaire lui avait envoyé un exemplaire à Copenhague en 1751, volume que La Beaumelle avait soigneusement annoté. L'analyse des nombreuses notes et réflexions que La Beaumelle porte en marge et leur comparaison avec celles de l'édition critique du poème épique de Voltaire mériteraient une étude dont les dimensions dépassaient le cadre du séminaire. Quelques exemples⁷ ont permis d'indiquer que ces annotations et réflexions sont de la même veine que celles du texte final et de préciser que, pour établir celui-ci, La Beaumelle a bénéficié de la collaboration de La Condamine. Amoureux de la belle langue et se piquant de versifier, le savant annote les remarques de La Beaumelle et lui soumet des contre-propositions. Les Archives La Beaumelle conservent plusieurs documents non datés (postérieurs à 1759) où La Condamine suggère des améliorations au commentaire de la *Henriade*.

Au début de 1761 paraît une *Lettre du czar Pierre à M. de Voltaire sur son Histoire de Russie*. En Languedoc et à Paris, les autorités se demandent si elle émane de La Beaumelle. L'enquête permet d'établir que l'auteur en est un jeune avocat de Villemur, Vacquier Prouho et que celui-ci connaît La Beaumelle. Si la participation de La Beaumelle à cette *Lettre* ne fait guère de doute, la paternité de tout

7. Cet exemplaire est conservé à la Médiathèque du Grand-Troyes sous la cote ebo.5.125 : (<https://portail.mediathèque.grand-troyes.fr/iguana/www.main.cls?surl=search&p=#recordId=7.3207&srchDb=2,3,7,8>).

l'écrit ne peut en revanche lui être attribuée, contrairement à ce que font encore aujourd'hui certains catalogues.

Dans la *Vie de Maupertuis*, La Beaumelle prétend déférer aux conseils de La Condamine, mais, sitôt sa plume aiguisée, il ne peut s'empêcher d'attaquer Voltaire. La Condamine freine délibérément l'entreprise. Critique amical et exigeant, il relit attentivement les manuscrits de La Beaumelle. Il justifie sa lenteur par des raisons de prudence et de rigueur méthodologique qui imposent de procéder à un minutieux classement des pièces. Mais il joue aussi le rôle d'intermédiaire, prenant des précautions vis-à-vis de la veuve de Maupertuis, sollicitant conseils et avis auprès de Lalande, des Malouins Magon et Moreau de La Primaerais ou du Bâlois Jean II Bernoulli. Il se porte garant, auprès de ses correspondants, du sérieux de La Beaumelle en dépit de sa fâcheuse réputation de polémiste.

En 1758, La Beaumelle diffuse sa *Réponse au Supplément* en Languedoc, où elle connaît un accueil plus favorable que ce n'avait été le cas à Paris. Il s'en réjouit dans une lettre qu'il écrit à Maupertuis de Montpellier en février. Quelques semaines plus tard, il séjourne à Nîmes et confie à l'imprimeur libraire Michel Gaude des *Lettres à M. de Voltaire* dont un prospectus est publié. L'ouvrage ne voit pas le jour. Il faudra attendre cinq ans pour que paraisse le volume, profondément remanié. La plus importante modification qu'opère La Beaumelle en 1763 consiste à ne conserver que ses « lettres » et à écarter toutes les pièces annexes : ce qui concerne Maupertuis est désormais réservé pour la future biographie du savant. Les *Lettres à M. de Voltaire* paraissent en 1763 sous une fausse adresse londonienne (Jean Nourse).

La XIII^e des vingt-quatre lettres qui composent ce volume mérite une mention particulière. Quelques années plus tôt, Maupertuis en avait reproché l'audace à La Beaumelle. La hardiesse de cette XIII^e lettre, où un soi-disant « baron allemand » dresse un bilan accablant du règne de Louis XIV, effrayait le président qui avait exhorté son ami à la supprimer : de tels propos pourraient lui valoir de nouveau la Bastille. La Beaumelle avait d'abord paru déférer à ce conseil, puis s'était ravisé : d'abord parce que cette virulente critique du Roi-Soleil était une charge réussie contre l'historiographie complaisante de Voltaire ; ensuite parce qu'elle constituait une pièce maîtresse de son ouvrage, tant au plan littéraire que du point de vue religieux. Il assumait fièrement son non-conformisme confessionnel :

Cette conversation avec l'Allemand n'est point un lieu commun : c'est le meilleur morceau que j'ai fait. [...] Pour le ton de huguenot, je ne me le trouve point : & me le trouveriez-vous, si vous ne sçaviez que je le suis ? C'est le ton de l'ennemi de l'oppression & du zèle. Je vous jure que je me conformerois volontiers à la religion de mon pays, si cette religion ne cessoit d'en être une, à force d'être intolérante. Mais c'est un grand ridicule aujourd'hui. Que m'importe ? Les ridicules ne m'effrayent pas.

(À Maupertuis, 3 décembre 1758 : *CGLB* XII, LB 3456)

Cette lettre est atypique par rapport à l'ensemble du volume, qui roule pour l'essentiel moins sur Louis XIV que sur Voltaire. La Beaumelle le déchire à belles dents, sur un ton plus mordant encore que dans la *Réponse* de 1754. Piqué au vif du ton sur lequel Voltaire l'a traité dans le *Supplément*, il relève le gant et avertit

son antagoniste qu'il ne lui échappera pas : « En colère, de sang froid, vous me trouverez toujours sur vos pas » (p. 64).

À la Bastille, La Beaumelle avait eu accès à l'édition de la *Collection complète des œuvres de Mr de Voltaire* éditée à Genève par Cramer, dont les t. V à VII contiennent l'*Essay sur l'Histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*, dans lequel Voltaire s'en prend systématiquement au travail de celui qu'il désigne avec mépris comme le « compilateur des *Mémoires de Maintenon* ». Au printemps 1757, les libraires genevois Antoine et Claude Philibert donnent une édition des *Mémoires de Maintenon* avec les remarques de Voltaire. Comparées à leur version originale dans l'*Essay*, les notes critiques sont très adoucies : atténuation des attaques, suppression des formules désobligeantes, omission des passages les plus agressifs. La Beaumelle n'en prend pas ombrage : lorsqu'en 1763 les mêmes Philibert projettent de rééditer leur travail, il se déclare tout disposé à y collaborer et à profiter de cette occasion pour améliorer son ouvrage. L'entreprise ne verra pas le jour, et les *Mémoires de Maintenon* et les *Lettres* ne seront republiés (avec les remarques critiques de Voltaire) qu'en 1778 à Maestricht.

En 1767 s'ouvre une nouvelle phase de la polémique. Il faut, pour en expliquer le déclenchement, remonter à l'affaire Calas. On sait que, le 13 octobre 1761, Marc-Antoine Calas a été retrouvé pendu dans la maison paternelle de la rue des Filatiers à Toulouse. Le capitoul David de Beudrigue a immédiatement soupçonné Jean Calas d'avoir tué, avec la complicité de sa famille, un fils coupable de vouloir se convertir au catholicisme. Le monitoire du clergé, qui appelle la population toulousaine à la délation, donne à ce fait divers une ampleur considérable. Le déroulement du procès qui aboutit à la condamnation et à l'exécution du père, Jean Calas, le 10 mars 1762 ainsi qu'à l'acquiescement des autres accusés, le rôle déterminant joué par Voltaire, grâce à une efficace campagne de sensibilisation et à son *Traité sur la tolérance*, en faveur de la réhabilitation de Jean Calas, qu'il obtient trois ans seulement après son exécution, et l'évolution de l'opinion parisienne à propos de la culpabilité de Calas telle qu'elle transparaît sous la plume de La Condamine ont été simplement évoqués. Dans le cadre de l'étude des relations entre La Beaumelle et Voltaire, il convenait en revanche de souligner deux circonstances déterminantes. Le soir du drame, les Calas avaient retenu à souper Gaubert Lavaysse, qui arrivait de Bordeaux. Le jeune homme avait été arrêté et incarcéré avec les parents Calas, leurs filles et leur servante catholique, avant d'être mis hors de cause le 20 mars 1762. Or Gaubert est le fils d'un avocat protestant de Toulouse, David Lavaysse, que La Beaumelle, installé à Toulouse depuis l'été 1759, a consulté à différentes occasions. On comprend qu'aussitôt que survient le drame de la rue des Filatiers, il se soit intéressé à la défense de Gaubert et qu'il ait collaboré avec David Lavaysse, dont il épousera la fille, Rose-Victoire, en mars 1764. Il rédige *La Calomnie confondue* – que signera le pasteur de Nîmes Paul Rabaut – dans laquelle il réfute l'accusation selon laquelle la doctrine calviniste faisait un devoir à un père d'empêcher son fils de se convertir au catholicisme ; il rédige anonymement des *Observations* (signées Duroux) par lesquelles il contribue à éclaircir le dossier Calas qu'instruit l'avocat Théodore Sudre ; et après la condamnation, il dresse un Mémoire « Au Roy » qui relate précisément toute

l'affaire ; en 1765 enfin, il rédige un *Mémoire à consulter* en vue de permettre à Mme Calas de prendre à partie la Tournelle de Toulouse. L'étude des pièces et de la correspondance de cette époque ont permis de montrer que, sans le savoir, Voltaire avait bénéficié de l'analyse de La Beaumelle à travers les *Observations* et le *Mémoire « Au Roy »*⁸.

Pendant les années où Voltaire s'active pour faire réhabiliter la mémoire de Jean Calas, La Beaumelle se tient en retrait. Ainsi pourrait s'expliquer le silence qu'il observe lors de la sortie des *Contes de Guillaume Vadé*. Un passage du (futur) chant XVIII de la *Pucelle* que Voltaire publie en annexe aux *Contes de Guillaume Vadé* présente en effet La Beaumelle – dont le nom figure en toutes lettres – comme un galérien condamné pour vol. La Beaumelle ne fera état de cette avanie que trois ans plus tard, lorsqu'éclatera l'affaire des quatre-vingt-quinze lettres anonymes.

Les polémiques suscitées par la XVI^e Honnêteté littéraire – où Voltaire traite l'auteur de *Mes Pensées* de gredin – et la XVII^e, plus longue, où il rabâche ses habituelles accusations, n'ont pu être étudiées.

Dans une Lettre imprimée datée du 24 avril 1767 – que La Beaumelle reçoit par la poste à Mazères le 12 juin –, Voltaire se plaint d'avoir reçu quatre-vingt-quinze lettres anonymes, qu'il dit avoir détruites mais dont il a communiqué la dernière au gouvernement. L'auteur de ces lettres l'accuserait d'avoir dénoncé La Beaumelle comme huguenot. Dans sa réplique, Voltaire brosse un portrait assassin de son adversaire : La Beaumelle est un lâche et un coquin qui trouble la société, il a été proposant à Genève en 1745 sous le rectorat du professeur Ami de La Rive, il a prêché « à l'hôpital & dans plusieurs églises pendant deux ans », il a été précepteur du fils de Mr Budé de Boisy et à Copenhague d'où il a été chassé. Puis Voltaire revient sur l'édition annotée du *Siècle de Louis XIV* qu'il présente comme un texte séditieux.

Bien que sa santé soit altérée, La Beaumelle ne peut laisser sans réponse ces allégations. Sa marge de manœuvre est pourtant étroite : Voltaire martèle inlassablement ses mises en cause, jusqu'à ce qu'elles fassent impression sur les autorités. La lettre d'exil de La Beaumelle n'a pas encore été levée, et le moindre faux pas

8. En janvier 1763, Voltaire écrit à Moultoy qu'il a reçu de David Lavaysse un mémoire « au roi » qui contient des « choses bien essentielles ». Ce manuscrit, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Voltaire de Saint-Petersbourg, est constitué de 32 feuillets où sont rapportées en détail les étapes de l'affaire. Sa comparaison avec un manuscrit autographe de La Beaumelle de 38 feuillets identifié par Claude Lauriol, a permis à Robert Grandroute de proposer une reconstitution des événements : La Beaumelle aurait projeté de faire imprimer ce mémoire à Toulouse, mais la condamnation de *La Calomnie confondue* et le refus des imprimeurs toulousains de publier des textes en faveur des Calas l'en auraient empêché. Une nouvelle rédaction, plus brève, aurait été copiée et transmise à Voltaire par son beau-père (OCV 56B). La Beaumelle s'en amusera quelques années plus tard, au moment où il relancera son projet d'édition des œuvres de Voltaire : « Vous ne devez pas faire difficulté de me copier, écrira-t-il à son ennemi : vous avez copié plus d'une de mes pages dans ce que vous avez écrit sur les Calas, & vous ne crûtes pas alors que mon stile départât le vôtre. » (*Lettres à M. de Voltaire sur une nouvelle édition de ses œuvres*, 1767).

peut la rendre définitive, voire le reconduire à la Bastille. Voltaire harcèle David et Gaubert Lavaysse pour les brouiller avec La Beaumelle. En juin 1767, il écrit même à Mme de La Beaumelle dans ce sens. Mme de La Beaumelle – en fait, son mari sous la signature de celle-ci – répond aussitôt à Voltaire : La Beaumelle est malade, il n'a rien à voir avec les lettres anonymes, il n'a ni envie ni intention d'attaquer Voltaire, dont il avait du reste apprécié le *Traité sur la tolérance*. Pourquoi tenter de le compromettre, pourquoi mentir en prétendant qu'il a été prédicant, en l'accusant d'avoir été à Bicêtre ? Quant au reste de ses allégations, « c'est une imposture semblable à celle de sa condamnation aux galères pour avoir pris l'habitude de fouiller dans les poches de son prochain » (CGLB XVI, LB 4163). Durant l'été, La Beaumelle rédige un brouillon de lettre à Voltaire où l'hommage au philanthrope tranche avec le mépris qu'inspire le « vieillard calomniateur ».

Il est malaisé de restituer dans toute leur complexité les relations épistolaires que l'arrivée à Mazères de cette *Lettre*, bientôt suivie du *Mémoire présenté au ministère*, aura suscitées sur le champ et tout au long des années suivantes. Voltaire cherche en particulier à enfoncer un coin entre La Beaumelle et ses coreligionnaires : Dans la XIV^e des *Lettres à M. de Voltaire*, La Beaumelle peindrait les protestants « comme une faction redoutable qui a plus de cent ministres en Languedoc et plus de cent mille hommes dans ses assemblées », les exposant à la colère du roi (à David Lavaysse, 4 juillet 1767 : CGLB XVI, LB 4181). Mme de La Beaumelle justifie son époux auprès de David Lavaysse :

La 14^e lettre contient l'histoire de Brousson, celle des Camisards et de la forme du culte sourdement établi par les protestants. Cette lettre fait plutôt mille biens qu'elle n'est préjudiciable : à la page 110 et 111, on lit : « de sorte qu'en lisant d'un côté tant d'éditions qui supposent qu'il n'y a plus de religionnaires en France... et de l'autre voyant aujourd'hui cent prédicants en Languedoc, 50 mille baptêmes ou mariages bénis illicitement en Guyenne, des assemblées de 20 mille âmes en Poitou, en Vivarais... et 60 oratoires en Saintonge ou en Aunis. Un synode national tenu à Nîmes en 1744 et composé des députés de Normandie, de Brie... ici est une légende... et d'autres provinces qu'on croyait totalement converties... On ne peut s'empêcher d'être étonné de ce phénomène moral et de dire des calvinistes ce que Tacite disait des Germains, « *magis triumphati quam victi* ».

(À David Lavaysse, 12 juillet 1767 : *ibid.*, LB 4195)

Ces passages sur Brousson et les camisards ont été soigneusement étudiés.

Si La Beaumelle se démène pour laver son honneur et repousser les allégations de Voltaire sur son passé tant à Genève qu'à Gotha, ce sont les autorités françaises qu'il redoute le plus : Le comte de Saint-Florentin a demandé au gouverneur de la province de lui ordonner de se tenir tranquille. Écrivant au ministre, La Beaumelle nie énergiquement être l'auteur des 95 lettres dont l'existence même lui semble plus que douteuse, récuse tous les soupçons de pensée séditieuse et oppose à l'agressivité permanente de Voltaire la tranquillité dans laquelle lui-même se tient. Néanmoins décidé à contre-attaquer, il reprend dès juillet son projet d'édition annotée des œuvres de son ennemi censée servir de support à sa réplique. Durant les années précédentes il a noté les réflexions, citations ou informations susceptibles de lui

servir. Son « fichier » de cartes à jouer (près de 600) s'est enrichi à mesure qu'il annotait les œuvres de Voltaire, qu'il lisait ses thuriféraires et ses adversaires. Il a griffonné des références, compulsé J.-B. Rousseau, les abbés Des Fontaines et Nadal, Contant d'Orville et les commentateurs de la *Henriade*, feuilleté la *Bigarrure* et le *Journal encyclopédique*, consulté le *Voltaire peint par lui-même* et les passages qui le concernent dans le *Dictionnaire anti-philosophique*, recueilli des anecdotes.

À Paris, La Condamine n'a de cesse de dissuader La Beaumelle de se lancer dans la tâche titanesque consistant à publier les œuvres de Voltaire : il ferait mieux de s'atteler à « sa » *Henriade*. C'est à quoi se résout La Beaumelle, d'autant que sa femme est enceinte (leur fille naîtra en septembre 1767). À partir de 1769 la correspondance avec La Condamine au sujet de la *Henriade* s'intensifie, dont La Beaumelle parvient alors à réaliser une première édition à Toulouse : interdite par le chancelier Maupeou, cette *Henriade avec des remarques* n'est pas distribuée car il s'agit de ne pas se mettre les autorités à dos. La Beaumelle s'en prenait au titre, au plan, aux incohérences narratives, aux contradictions dans les portraits des personnages, aux transgressions des lois de la versification, aux négligences, aux inadvertances, aux erreurs historiques... La comparaison avec l'édition posthume procurée par Fréron fait apparaître la virulence des coups que La Beaumelle lui portait en 1769.

L'histoire éditoriale de *La Henriade* est relancée un an plus tard. En septembre 1770, La Beaumelle publie dans *L'Année littéraire* une « Lettre à MM. Philibert et Chirol » où il annonce l'édition prochaine des œuvres de Voltaire, mais aussi la sortie imminente de cette *Henriade*.

Durant les années 1768-1770, les relations entre Voltaire et La Beaumelle connaissent un autre abcès de fixation. Il est toujours question d'Henri IV, mais d'un point de vue exclusivement historique. Dans ce nouveau différend intervient le marquis de Bélesta. En 1766, Richard de Bury avait publié à Paris une *Histoire de la vie de Henri IV, roi de France et de Navarre* que Voltaire n'avait pas tardé à critiquer. Au cours d'une séance de l'Académie des Jeux Floraux, Bélesta en propose à son tour une critique.

L'Examen de la nouvelle histoire de Henri IV de M. de Bury paraît à Genève chez Philibert au mois de mai 1768, signé de « M. le marq. De B*** ». Deux passages en sont épinglés par Voltaire, qui juge le premier irrespectueux envers le roi de France et le second offensant vis-à-vis de son ami le Président Hénault. À la page 24, l'auteur de *L'Examen* ironise sur l'enfance du « petit-fils de Shah Abbas », dans lequel on pouvait reconnaître l'arrière-petit-fils de Louis XIV. Et quelques pages plus loin, l'auteur s'en prend à *l'Abrégé chronologique* du Président Hénault à propos d'une erreur de Bury relative à l'édit de Beaulieu, promulgué en mai 1576. Dans la polémique qui s'ensuit, il sera surtout question de ces passages. Un autre extrait mérite cependant d'être mentionné, qui ne pouvait manquer de chiffonner Voltaire : égratigné p. 4, Voltaire est étrillé comme historien p. 66 :

Nous sommes malheureux en historiens. Nous avons d'excellentes tragédies, des comédies parfaites, des fables charmantes, des odes sublimes, un poème épique dont la France daigne s'honorer, un roman encore plus épique & plus poétique que ce

poème. Nos géomètres sont profonds, nos métaphisiciens sont clairs ; nos chimistes, nos anatomistes ont fait d'heureuses découvertes ; nous avons même des chefs d'œuvre d'éloquence, & nous n'avons pas en notre langue un bon historien, pas un morceau de notre histoire qui soit supportable. Car les discours de Bossuet & ceux de Voltaire sur l'Histoire universelle sont plutôt des esquisses de tableaux que des ouvrages d'histoire. D'ailleurs dans l'un de ces peintres sublimes on retrouve trop souvent le théologien, & dans l'autre trop souvent le poète.

C'est bien sûr La Beaumelle qui a confié à Philibert et Chirol le manuscrit de l'*Examen*. Quoique Bélesta en ait revendiqué la paternité avec constance, il est hautement probable que La Beaumelle, qui s'intéresse à Henri IV depuis des années et a confié naguère aux libraires genevois qu'il voulait en écrire la vie, a trempé dans sa rédaction. En affirmant à Voltaire qu'il est bien l'auteur de l'*Examen* et qu'il n'a aucune raison de désavouer cet écrit, le marquis coupe l'herbe sous le pied de Voltaire et souligne la petitesse du « vilain procédé » qui consistait à lui suggérer de dénoncer son ami auprès de Saint-Florentin.

La possibilité de revenir à Paris et la nomination de La Beaumelle, en janvier 1771, comme bibliothécaire de Mme Du Barry signent son retour en grâce. Les attaques qu'il subit alors de la part de Voltaire – notamment dans l'*Épître à d'Alembert* parue dans un recueil de miscellanées sous l'adresse de Londres où il voue La Beaumelle au déshonneur et à la flétrissure – n'ont pu être étudiées.

Fin 1771 paraît à Genève le *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* de l'abbé Antoine Sabatier de Castres. Il est question d'y donner un « exposé fidele des démêlés de M. de Voltaire avec des littérateurs de toutes les classes » où l'on montrera « les déclamations, les procédés, les contradictions, les faussetés qu'il a employées pour décrier ses adversaires ». Comme l'affirme la *Correspondance littéraire* de Grimm, « La Beaumelle a fourni son article et celui de Maupertuis » : ces deux gros chapitres fourmillent d'informations que seul La Beaumelle pouvait détenir, et celui qui lui est consacré se conclut sur une mention de la « Lettre à Philibert et Chirol ». La *Correspondance littéraire* de Grimm relativise la portée des piques du *Tableau philosophique* en observant qu'elles chagrinent certainement moins Voltaire que la récente ascension sociale de La Beaumelle, qui est parvenu à se faire nommer « homme de lettres attaché à la Bibliothèque du roi ».

Lors de son dernier séjour à Paris (mai-novembre 1773), La Beaumelle est de plus en plus malade et son édition de la *Henriade* ne progresse qu'au ralenti, au grand dam du libraire Le Jay. Lorsque La Beaumelle parvient à sortir de son engourdissement, il se jette à corps perdu dans le travail, mais ses périodes d'activité sont trop sporadiques pour que le travail progresse. La *Vie de Maupertuis*, que Le Jay doit aussi imprimer, est également en panne. La mort surprend La Beaumelle en son domicile parisien le 17 novembre. La Condamine, qui a continué de solliciter les avis de ses collègues suisses à propos de Maupertuis, se retrouve alors dépositaire d'un « portefeuille antivoltairien bien garni » dont, depuis Ferney, le patriarche va s'activer pour en empêcher la publication.

C'est Fréron qui achèvera la préparation du *Commentaire sur la Henriade*, que Le Jay publie en juillet 1775. Dans *L'Année littéraire*, Fréron raconte que, durant l'été 1773, La Beaumelle avait émis le souhait qu'il jette les yeux sur son

Commentaire et qu'il y fasse les retranchements et les additions qu'il jugerait nécessaires. Il affirme que ses interventions ont été minimales : « J'ai lû le *Commentaire* avec attention ; j'ai supprimé quelques endroits, abrégé quelques longueurs, ajouté quelques remarques, développé quelques idées⁹. »

On conçoit que les critiques aient considéré la prétention d'améliorer, voire de récrire, la *Henriade* comme une preuve de cuistrerie. Le *Commentaire* qu'en avait fait La Beaumelle mérite pourtant mieux que leur raillerie et leur dédain. S'il est incontestable que nombre des notes qu'a rédigées La Beaumelle paraissent vétilleuses, il convient de se rappeler qu'elles ont été faites à l'imitation du *Commentaire sur Corneille* où Voltaire, s'érigeant en censeur, n'avait pas hésité à discuter des détails souvent fastidieux.

Ce qui frappe dans ce *Commentaire* posthume, c'est l'ambition qui animait La Beaumelle de proposer une critique générale de l'œuvre de Voltaire. À cet égard, il se présente comme une récapitulation de tous les reproches littéraires, historiques, logiques, philosophiques et doctrinaux que La Beaumelle avait adressés à son adversaire. Le ton est moins sarcastique que dans l'édition toulousaine de 1769, et les critiques sont formulées avec davantage d'urbanité. Cette courtoisie affectée donne l'impression d'une analyse objective, faite avec recul et modération ; paradoxalement, elle met en valeur la verve du critique qui paraît (presque) dénué de toute intention polémique.

Comme il l'avait fait à propos du Roi-Soleil dans son édition critique du *Siècle de Louis XIV*, La Beaumelle déploie, dans ce *Commentaire sur la Henriade*, une ample réflexion historiographique et civique sur les guerres de religion et le règne de Henri IV : les lectures qu'il a consacrées à la vie du premier Bourbon lui permettent le récit que Voltaire donne de son accession au trône de France. Le vice fondamental de la *Henriade* tient au fait que ce poème est mal intitulé, qu'il n'est pas à l'honneur d'Henri IV : d'une part, la moitié de l'épopée tourne autour du règne d'Henri III ; d'autre part, c'est la Ligue qui vainc dans la mesure où elle parvient à empêcher qu'un protestant entre dans Paris et monte sur le trône.

Sur le plan doctrinal, La Beaumelle conteste énergiquement l'indifférentisme prêté à Henri IV – « je ne décide point entre Genève et Rome » – au début du poème : comment le chef du parti huguenot aurait-il pu proférer une telle affirmation, de surcroît devant Elisabeth dont il était venu chercher le secours ? Voltaire commet des anachronismes préjudiciables à son récit en prêtant au roi ses propres idées ou en exposant infidèlement les articles de la doctrine romaine. C'est surtout dans le dernier chant que, décortiquant la Vérité « catholique » à laquelle Henri accède enfin, La Beaumelle se plaît à démontrer qu'elle n'est pas différente de la foi à laquelle le Béarnais a toujours adhéré : l'épopée perd sa raison d'être, tout le sang dans lequel baigne le lecteur semble avoir été versé en pure perte, le carnage et l'horreur paraissent n'avoir rythmé qu'un vain jeu littéraire.

9. *L'Année littéraire*, juillet 1775, t. III, p. 290.